

édité par les communistes
du 10^{ème} arrondissement
57 rue des Vinaigriers
75010 Paris
tél: 01 48 24 11 88
fax: 01 48 24 11 83
mail: pcfparis10@gmail.com

à Paris^e

MAI-JUIN 2012

le 17 avril
les élus
communistes lors
du rassemblement
(sous la pluie !)
des locataires
de la Gecina
devant la Bourse
à l'occasion
de l'assemblée
des actionnaires



les locataires mobilisés

AFFAIRE GECINA contre la vente à la découpe de leur immeuble

Le 10 avril dernier au *Point éphémère*, Alain Lhostis et Marie-Thérèse Eychart, élu-e-s communistes du 10^e arrondissement, ont organisé une rencontre-débat avec les locataires du 166-172 quai de Jemmapes au sujet de la mise en vente à la découpe de cet immeuble.

Lors de la séance du Conseil d'arrondissement du 30 janvier 2012, ils avaient déposé un vœu demandant que « s'ouvrent des négociations auprès de la société Gecina pour l'acquisition des immeubles concernés par un organisme public de logements sociaux. À défaut d'un accord, que la Ville de Paris préempte, y compris par lot dans le cadre du droit de préemption renforcé, ces immeubles en vue de leur rétrocession à l'un de ces organismes en vue de créer des logements sociaux diversifiés ». Ce vœu a été adopté par les élus communistes et EELV, les conseiller-ère-s socialistes s'abstenant.

La mobilisation des locataires a amené la société Gecina à faire la promesse (au nom de l'acheteur, une filiale de BNP Paribas !) d'un maintien dans les lieux, au travers d'un bail de 6 ans, pour les locataires qui le souhaiteraient.

La décision de créer une association de locataires a été annoncée au cours de la rencontre-débat, ainsi que le lancement d'une pétition qui reprend la proposition principale des élus communistes, à savoir la préemption de l'immeuble, comme la meilleure garantie de maintien dans les lieux.

Depuis, 106 sur 139 résidents ont signé cette pétition et, le 17 avril, Alain Lhostis et Marie-Thérèse Eychart ont participé aux côtés des locataires du groupe Gecina à un rassemblement devant le Palais de la Bourse où se tenait l'assemblée générale des actionnaires de ce groupe financier.

Les élus communistes déposeront à nouveau des vœux lors des prochaines séances du Conseil d'arrondissement et du Conseil de Paris pour redemander l'intervention de la ville.

LA GAUCHE DOIT SANS TARDER répondre aux urgences sociales

Nous avons réussi à nous débarrasser de Nicolas Sarkozy ! Le Front de gauche a joué un rôle important dans la victoire sur la droite. Nous avons pu casser l'axe Sarkozy-Merkel qui met toute l'Europe sous le joug de politiques d'austérité et combattre les idées d'extrême droite.

Dans le 10^{ème} arrondissement, le Front de gauche a réuni 14,89% des voix. Des centaines de citoyen-ne-s ont participé à la campagne et lui ont donné une dynamique réellement populaire.

Il faut maintenant élire à l'Assemblée nationale une majorité de gauche qui soit à la hauteur de la situation et compte pour cela en son sein les député-e-s prêt-e-s à voter les lois sociales et démocratiques sans lesquelles le changement ne sera rien.

Il faut de très nombreux député-e-s qui n'aient pas une seconde d'hésitation pour abroger les lois scélérates du quinquennat Sarkozy et des dix années de droite au pouvoir, pour reprendre le pouvoir sur le secteur bancaire et financier, pour mettre en place un pôle public de la banque et du crédit.

Il faut de très nombreux député-e-s favorables au relèvement significatif du SMIC et des salaires, décidés à engager le retour de la retraite à 60 ans à taux plein pour toutes et tous, à interdire les licenciements boursiers, à relancer l'emploi industriel et les services publics.

Il faut de très nombreux député-e-s qui aient le courage de soumettre au vote de l'Assemblée des droits nouveaux pour les salariés du public comme du privé, pour les jeunes qui méritent mieux que l'apprentissage à vie, pour les femmes dont les salaires sont toujours largement en deçà de ceux de leurs collègues masculins...

Nous appelons l'ensemble des électrices et électeurs du 10^{ème}, pour garantir le changement, à mettre la candidate du Front de gauche en tête de la gauche.

Laurent Ighéroussene, responsable de la section PCF 10^{ème}

Le service public de l'eau à Paris

Lors de sa séance des 19 et 20 mars derniers, le Conseil de Paris a adopté plusieurs délibérations visant à améliorer encore la gestion de l'eau, reprise aux grands groupes privés et confiée depuis 2010 à la régie municipale *Eau de Paris*. Après 2 années de gestion publique, le prix de l'eau a pu être diminué de 8 % et un ensemble de nouveaux investissements vient d'être décidé par la majorité municipale.

Ainsi, le réseau d'eau non potable (Paris est l'une des seules villes au monde à posséder un double réseau d'alimentation en eau) va être maintenu et reconfiguré pour répondre à de nouveaux usages. En plus de son utilisation pour le nettoyage des rues et des égouts, il servira à l'arrosage systématique des espaces verts, au rafraîchissement des îlots de chaleur pendant des périodes de canicule et pourra répondre aux besoins des communes avoisinantes.

Il a été également décidé de renforcer le réseau de 1 200 fontaines et points d'eau, actuellement disponibles, par une

centaine de nouvelles fontaines d'ici 2014, dont quelques-unes alimentées en eau pétillante.

Pour obtenir une eau de meilleure qualité et réduire les traitements, une politique de protection des ressources va être renforcée avec l'agence de l'eau Seine-Normandie et les collectivités territoriales pour construire, tout particulièrement avec les agriculteurs, des partenariats favorisant des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Par ailleurs, une Charte entre *Eau de Paris* et les bailleurs sociaux a été adoptée, avec l'objectif de mieux contrôler les consommations et réduire la facture pour les usagers.

Les élus communistes, qui se sont battus depuis plus de 25 ans pour la remunicipalisation de l'eau à Paris, ont apporté leur soutien à cet ensemble de décisions visant à fournir aux Parisiens une eau de qualité, au meilleur coût et accessible à tous.

ENFIN LIBRE

Salah Hamouri reçu à l'Hôtel de ville

Le 5 avril 2012, Salah Hamouri, jeune franco-palestinien emprisonné, à l'âge de 20 ans, pendant 7 ans, à la suite d'une condamnation sans preuves par un tribunal militaire israélien, a été reçu longuement par Bertrand Delanoë, maire de Paris. Il a également été chaleureusement accueilli par les élus communistes du Conseil de Paris, dont Alain Lhostis qui a présidé son comité de soutien parisien.

Au cours de cet échange, il a réaffirmé son souhait que les résolutions de l'ONU visant à la création d'un État palestinien dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale soient enfin appliquées.

Toutes celles et ceux qui ont rencontré Salah depuis son arrivée en France ont remarqué l'esprit de responsabilité de ce jeune homme de 27 ans, calme et posé, sans haine, mais fermement déterminé à réclamer le droit de son peuple de décider lui-même de son sort et de vivre libre.



Salah Hamouri, devant l'hôtel de ville, accompagné de membres de son comité de soutien, Jean-Claude Lefort, Ian Brossat et Alain Lhostis

S'AFFRANCHIR

DES AGENCES DE NOTATION refus du maire de Paris

Lors de la séance du Conseil de Paris des 6 et 7 février 2012, Ian Brossat, président du groupe communiste, a présenté un vœu demandant au maire de Paris de ne plus recourir aux services des agences de notation. La ville paie en effet à deux agences (Standard & Poor's et Fitch) des honoraires de l'ordre de 300 000 € pour 2 ans. Un versement qui n'a pas empêché la dégradation récente de la note parisienne, au même titre que celle de la France, et ce, alors que Paris bénéficie d'indicateurs économiques enviés par toutes les grandes villes.

Ian Brossat a rappelé le rôle douteux que ces agences avaient joué dans les différentes crises que traversent tous les États ; crises, non seulement qu'ils n'ont pas anticipées, mais qu'ils contribuent encore aujourd'hui à aggraver en imposant des taux d'intérêt exorbitants et des cures d'austérité pour les peuples.

Certaines collectivités ont décidé de ne plus avoir recours aux services de ces agences, comme Aubagne (Bouches du Rhône). Mais le maire de Paris, dont la position a été défendue par son adjoint aux finances, élu du 10ème, a refusé de s'engager dans cette direction.

Difficile de s'affranchir du dictat des marchés financiers !

hommage aux femmes pendant la Commune de Paris

Le 11 avril dernier, un hommage a été rendu aux combattantes, trop longtemps laissées dans l'ombre, que furent les communardes en 1871.

Une plaque commémorative a été apposée dans la mairie du 10ème où fut créée la première grande organisation féministe : l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, dont le siège se situait à l'emplacement de notre mairie d'arrondissement. C'est de cet endroit que furent lancés les appels demandant aux femmes de s'organiser dans les quartiers et les ateliers pour défendre la République et la justice sociale.

Claudine Rey, présidente des Amis de la Commune*, a rappelé le rôle méconnu des femmes pendant la Commune de 1871.



l'hommage de Claudine Rey, présidente des Amis de la commune en présence du maire et des élus du 10ème ici au côté de Marie-Thérèse Eychart, maire adjointe en charge de la petite enfance, des Droits de l'homme et de la Lutte contre les discriminations



Dès le 18 mars, elles s'opposent physiquement aux soldats de Thiers venus sur la butte Montmartre confisquer les canons achetés par les parisiens pour lutter contre les prussiens.

Elles participent aux commissions mises en place dès le 29 mars pour gérer Paris. Elles se portent volontaires pour installer concrètement la laïcité dans les écoles, les hôpitaux.

Elles se battent pour obtenir du travail pour les femmes et pour l'égalité des salaires (mesure accordée par la Commune pour les institutrices).

Elles sont présentes sur les lieux de combat pour soigner les blessés, puis prennent également les armes.

Au bout de la rue du Château d'eau, 52 femmes seront fusillées sur une barricade.

Cette cérémonie a été une occasion de soulever la chape de plomb qui pèse sur la Commune et de réhabiliter l'action des communardes et des communards qui ont sacrifié leur vie pour un idéal de justice sociale et de démocratie.

* site : commune1871.org

UNE PLACE LOUIS ARAGON sur l'Île-Saint-Louis

Le 17 mars dernier, a été inaugurée, sur la pointe ouest de l'Île-Saint-Louis, une place Louis Aragon.

La décision avait été prise par le Conseil de Paris lors de sa séance des 20 et 21 juin 2011, pour rendre hommage à ce grand poète, auteur d'une œuvre majeure dans notre histoire littéraire.

Hommage également à un homme épris de justice et de liberté, engagé avec sa compagne Elsa Triolet dans la Résistance et resté fidèle au PCF jusqu'à sa mort en 1982.

Et bientôt une place Jean Ferrat

Le Conseil de Paris, lors de sa séance des 19 et 20 mars derniers, a décidé de donner à une place du 20ème le nom de Jean Ferrat. Une place située dans le quartier populaire de Ménilmontant. Ian Brossat, président du groupe communiste, qui en avait fait la demande il y a plus de 2 ans, s'est réjoui de l'hommage ainsi fait à ce grand poète et chansonnier. Son engagement auprès des communistes, lucide et sans complaisance, lui vaudra plusieurs interdictions d'antenne.



Amoureux de Paris, il consacrera plusieurs chansons à son histoire et à son peuple.

Nul doute que cette initiative à Jean Ferrat sera partagée par toutes les Parisiennes et les Parisiens.

intégré dans le projet urbain *Paris Nord-Est*

En 2002, un secteur de grand projet urbain appelé *Paris Nord-Est* a été défini avec l'objectif de valoriser les quartiers périphériques en lien avec les communes riveraines. La livraison des premières réalisations est en cours : par exemple, le tramway Nord, le centre commercial d'Auber-villiers, le futur campus Condorcet entre Saint-Denis et Paris...

En complément, la municipalité vient de décider d'élargir à la partie nord du 10ème le champ d'intervention prévu initialement sur les 18 et 19èmes arrondissements. Une équipe pluridisciplinaire, ayant des compétences en urbanisme, architecture, paysage et environnement, va être prochainement choisie par appel d'offres pour réaliser une étude globale et faire des propositions d'aménagement.

Ainsi seront englobés dans la réflexion des sites de notre arrondissement sur lesquels des évolutions sont prévues : le groupe hospitalier Lariboisière-Fernand Widal, la

caserne désaffectée des pompiers Château-Landon, la couverture partielle des voies ferrées de la gare de l'Est et le *Balcon vert*...

Lors du Conseil d'arrondissement du 12 mars dernier, les élus communistes ont proposé un vœu demandant que la création d'un comité de suivi soit décidée (et non simplement envisagée dans la délibération municipale) et qu'une réelle concertation soit organisée avec les habitants du 10ème.

Cette concertation devrait prévoir l'organisation de réunions publiques qui pourraient prendre la forme d'ateliers thématiques et d'échanges d'informations avec les conseils de quartier et les associations, ainsi que la tenue d'un CICA pour présenter les objectifs de cette opération et la fourniture régulière de comptes rendus sur l'avancement des travaux de réflexion qui s'étaleront sur 2 années. Le vœu a été adopté par le Conseil d'arrondissement.

PASSAGE DELESSERT le projet avance

L'affaire Gecina (166-172 quai de Jemmapes) nous rappelle combien la spéculation immobilière aux abords du canal Saint-Martin a atteint des sommets. Le prix du m² avoisine dans

certains cas les 10 000 euros et cette spéculation menace de faire disparaître définitivement les familles modestes comme les classes moyennes dans cette partie du 10ème.

Passage Delessert, sur l'autre rive du canal, le projet de construction de 69 logements sociaux, associé à celle d'un gymnase, permettra à autant de familles de ces catégories sociales de rester dans ce quartier.

Les élus communistes du 10ème se réjouissent du fait que, le permis de construire ayant été délivré, la programmation des travaux laisse envisager la livraison des logements pour la fin 2013.

une vue de l'espace vert intérieur de la future construction prévoyant des logements sociaux et un gymnase



LA RUE S'APPELLE MAINTENANT *Jean et Marie Moinon*

Le 10 mars dernier, la rue *Jean Moinon* a été rebaptisée rue *Jean et Marie Moinon*. Jean et Marie tenaient, depuis 1930, un petit restaurant au 19 de la rue du Buisson Saint-Louis. Engagés dans la résistance, ils seront arrêtés par la Gestapo le 22 juillet 1944. Jean sera déporté dans le camp de Neuengamme où il mourra de dysenterie en décembre 1944. Marie sera également déportée et sera gazée au camp de Ravensbrück le 5 mars 1945.

Quand fut donné en juin 1946 le nom de *Jean Moinon* à une rue proche de leur domicile, on ne savait pas encore ce qu'était devenue Marie. On le saura 10 ans plus tard. C'est à la demande de l'association *Histoire et vies du 10ème* que la mairie a décidé d'associer sur la plaque le nom de Marie.